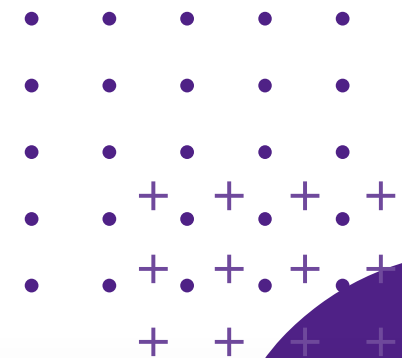




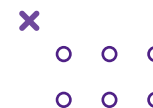
Cybersexualité : comprendre les usages du numérique chez les jeunes et leurs risques

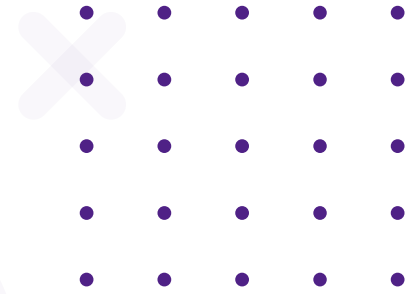
≡ Présentation



Léa BAGES

- ✕ *Directrice du cabinet de conseil et formation
Égalité à la page*
- ✕ *Intervient depuis 2017 sur le sujet des
cyberviolences auprès du professionnel.les.s de
l'éducation et du travail social*
- ✕ *Mail : contact@egalitealapage.fr*





- **Les usages des réseaux sociaux chez les jeunes**
- **Comprendre et définir la cybersexualité**
- **Connaître les risques liés à la cybersexualité et les impacts**
- **Connaître les ressources pour accompagner les jeunes**
- **Connaître la loi**

**1. Les usages du numérique
chez les jeunes**

**2 Comprendre et définir les
cybersexualités**

**3. Cybersexualités, risques et
impacts**

**4. Les ressources pour
accompagner**

5. Que dit la loi



Comprendre les usages

**Du numérique chez les
jeunes**



≡ L'émergence du mobile

L'année 2007 impose deux évolutions majeures:

- ✓ La consécration du Web 2.0 : « Web social interactif »;
- ✓ L'arrivée sur le marché du premier « téléphone intelligent » ou « smartphone ».

La toile change de dimension, les internautes/mobinautes pouvant interagir à n'importe quel endroit de la planète doté d'une connexion internet.

En 2017:

- ✓ 42% de la population mondiale y a accès à Internet et 2 milliards d'internautes utilisent les réseaux sociaux.
- ✓ En France, **84% de la population a accès à internet** (55 million d'utilisateurs). **30 millions utilisent les réseaux sociaux** (45% de la population).



92% des 12-17 ans possèdent un smartphone



Collégiens

88%



Lycéens

96%



Filles

93%



Garçons

91%



Enfants de
cadres

92%



Enfants
d'ouvriers

90%



12-13 ans

85%



14-15 ans

94%



16-17 ans

96%



Grandes
agglomérations

92%



Zones
rurales

89%



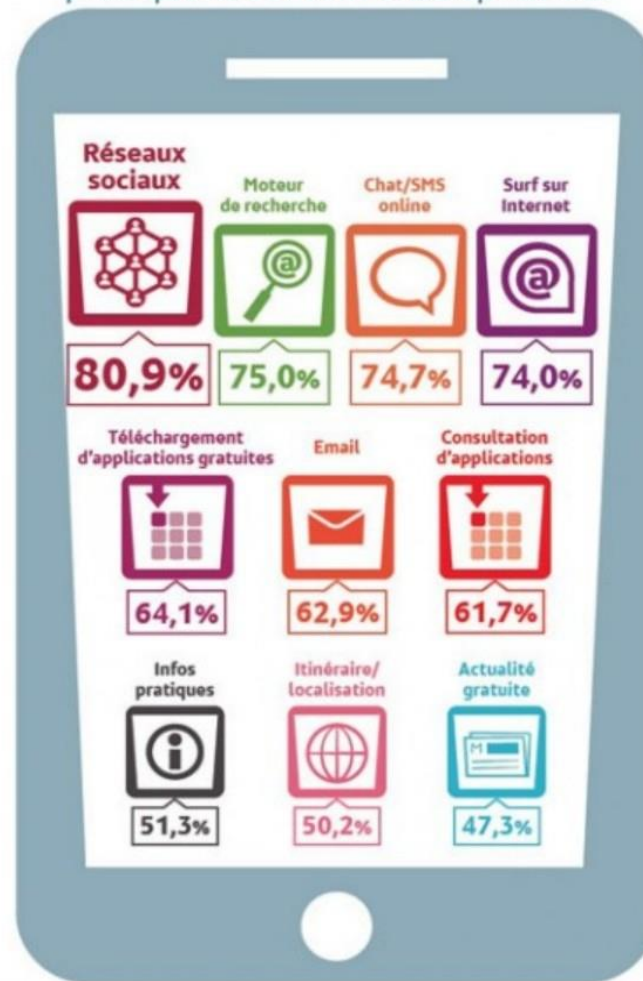


**Selon vous que font les jeunes
avec leur téléphones ?**



LES 10 PRINCIPAUX USAGES DES 15-24 ANS SUR SMARTPHONE

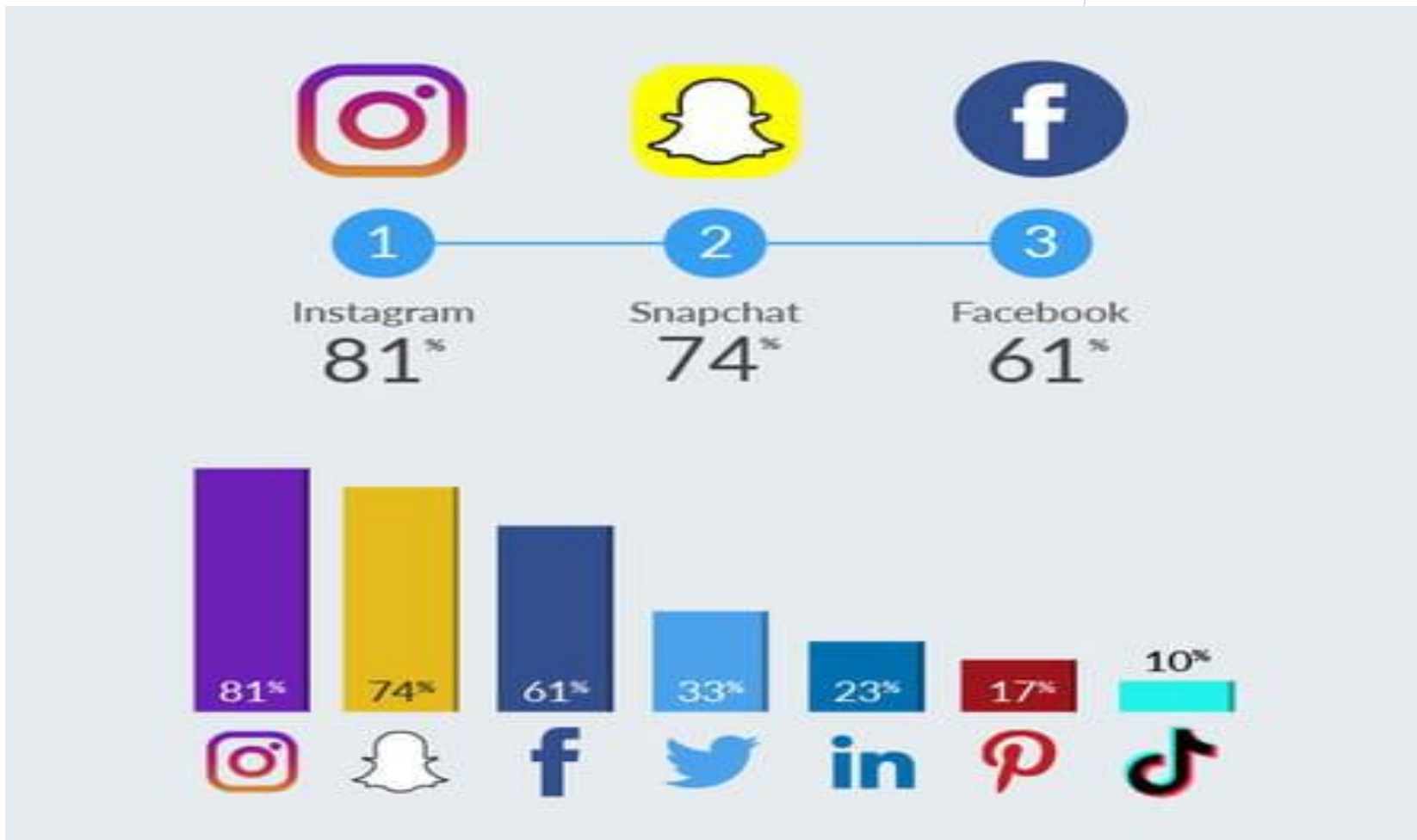
% des 15-24 ans équipés qui chaque mois pratiquent sur leur smartphone...



Source : Médiamétrie - Web Observatoire (1^{er} trimestre 2014)



≡ Palmarès des réseaux sociaux des 16 - 25

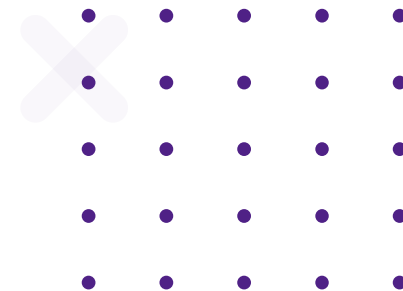


Les jeunes et les réseaux sociaux. Étude a été menée par Diplomeo (groupe HelloWork, éditeur du BDM) auprès de 4682 répondants âges de 16 à 25 ans entre décembre 2020 et janvier 2021.





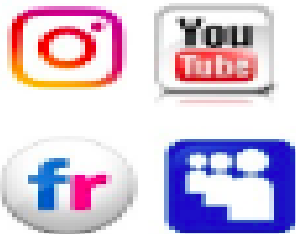
Quels réseaux sociaux connaissiez/ utilisez-vous?



≡ Cartographie des réseaux sociaux

PARTAGE

Les réseaux sociaux de partage se consacrent, comme leur nom l'indique, au **partage de contenu (vidéo, image, son, etc.)** créé ou non par l'utilisateur. Ils constituent un vrai lieu de visibilité pour n'importe quelle pratique amateur – ou professionnelle – étant donné leur fort potentiel de viralité.



RÉSEAUTAGE PRO

Les réseaux sociaux professionnels sont aux collaborateurs ce que les réseaux sociaux personnels sont aux amis: **un lieu pour se retrouver, échanger, partager – à ceci près qu'ils portent davantage d'intérêt au réseautage** et à la notion d'opportunité.



LOCALISATION

Les réseaux sociaux de localisation ne prennent tout leur sens que liés à un terminal mobile équipé d'un système de géolocalisation. **Le panel d'utilisation de tels outils est vaste.**



DISCUSSION

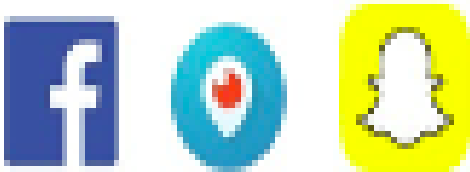
Certains réseaux sociaux sont entièrement dédiés à la discussion. Les individus peuvent communiquer entre eux, mais pas seulement. Les structures, entreprises et institutions peuvent aussi participer au dialogue!



≡ Cartographie des réseaux sociaux

RÉSEAUX GÉNÉRALISTES

Il existe enfin des réseaux dit « généralistes » car pouvant appartenir à plusieurs familles. Certaines plateformes permettent en effet de publier du contenu, d'en partager ou d'en recommander d'autre, de tenir une discussion, de se localiser, etc.



PUBLICATION

Les plateformes de publication sont davantage tournées vers la production et la diffusion d'un contenu, sous la forme du blog* ou du microblog, mais aussi du wiki. Ils constituent la plupart du temps de précieux outils de veille.



CURATION*

Les réseaux sociaux de curation* proposent à l'utilisateur sélectionner des contenus (ou des fragments de contenus) provenant de l'internet tout entier et de les organiser dans une forme nouvelle pour servir une intention éditoriale précise.



☰ Comment les jeunes accèdent-ils aux réseaux sociaux?



Les jeunes et les réseaux sociaux. Étude a été menée par Diplomeo (groupe HelloWork, éditeur du BDM) auprès de 4682 répondants âges de 16 à 25 ans entre décembre 2020 et janvier 2021.





Le téléphone, un outil incontournable



≡ Les usages du téléphone

Un objet indispensable pour sa vie sentimentale...

- 10% des adolescent.e.s ont déjà utilisé leur smartphone pour rencontrer quelqu'un;
- 13% des adolescent.e.s ont déjà utilisé leur smartphone pour rompre;
- 18% des 15-17 ans ont déjà envoyé ou reçu des sextos ou des nues;
- **39% des 12-14 ans estiment que les messages à connotation sexuelles constituent une pratique répandue chez les adolescents.**

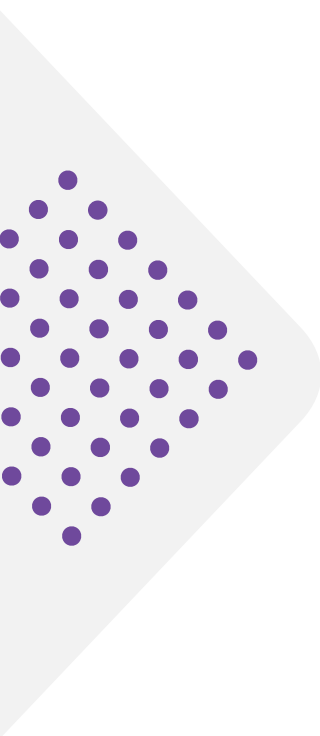


☰ Les usages du téléphone

... et pour entretenir ses relations amicales

- 89% des adolescents équipés considèrent que le smartphone est incontournable pour entretenir ses relations amicales;
- 8% des adolescent.e.s équipés répondent 'tout le temps' à leur messages, de jour comme de nuit.





**« La petite mort de la conversation
téléphonique. Pour les ados, le téléphone sert à
tout... sauf à téléphoner. Trop intime et
intrusif, le coup de fil est devenu
embarrassant. »**

Juin 2017, Le Monde



**1. Les usages du numérique
chez les jeunes**

**2 Comprendre et définir les
cybersexualités**

**3. Cybersexualités, risques et
impacts**

**4. Les ressources pour
accompagner**

5. Que dit la loi



Comprendre et définir les cybersexualités



≡ Cybersexualités de quoi parle-t-on ?

On peut définir les cybersexualités comme faisant référence à toutes les pratiques sexuelles en ligne ou sur des supports de communication dématérialisés (NTIC)

Les adolescent.e.s adoptent souvent un comportement très sexuel en ligne: ils flirtent, s'envoient des messages à caractère sexuel ou des photos sexy, visitent des sites pornos...

6 à 7,5% des élèves, filles et garçons réalisent des selfies intimes.
(Chiffres 2016 - étude de l'Observatoire universitaire international d'éducation et prévention)



Les « nudes » : une pratique courante dans les relations amoureuses



À toi! Envoie-moi une photo!

de tes 🍑 ou de tes 🍑

Arrête

Je sais pas, je te l'ai déjà dit...

Mais vas-y tout le monde le fait!

Si tu m'envoies pas de photos ça veut dire que tu m'aimes pas!

+ photo envoyée

+ photo envoyée

#PhotoSexy

#Pression #MesLimites

#JeLuiDis #JeLuiDisPas



≡ Cybersexualités de quoi parle-t-on ?

Depuis l'avènement de Youtube (2005) et l'ouverture de Facebook au grand public (2006), les images produites par les ados participent de plus en plus à l'émergence de nouveaux rituels de séduction et d'interactions:

Les sextos remplissent généralement deux rôles:

- **Stimuler la vie affective et sexuelle entre partenaires intimes ;**
- **Provoquer le début d'une relation romantique.**

Filmer des actes sexuels intimes entre jeunes de manière libre, éclairé et consenti, joue la plupart du temps un rôle de découverte de soi-même et de l'autre :

- Voir comment on est perçu, nourrir une autre vision de soi-même.

Se dénuder devant la caméra et se filmer dans l'intimité

est interprété comme un symbole fort d'engagement envers son copain ou sa copine.

Dans ce cas, c'est la confiance en l'autre et **le désir de signifier cette confiance** qui présidente à la réalisation de films à caractère sexuel.



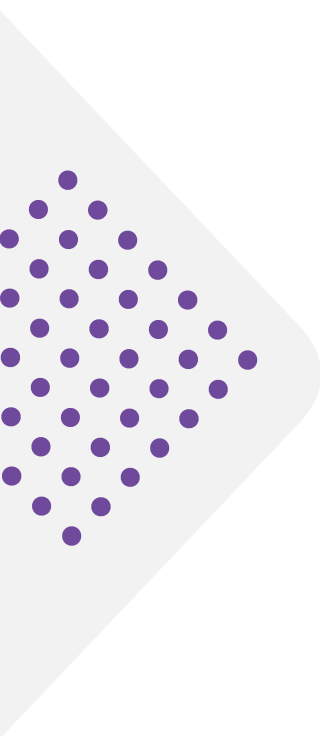
≡ Cybersexualités de quoi parle-t-on ?

- **Les messageries instantanées et les textos** permettent l'instantanéité des émotions et l'accélération des processus de séduction compris comme « invitation au regard d'autrui (...) regard réel ou imaginaire (grâce auquel séduire, c'est avoir l'impression d'exister, de se sentir vivant et de découvrir, dans les yeux de la personne conquise, ce que l'on a d'exceptionnel »).

Sources: Dumas C. Les formes sociales de la séduction. Une approche sociologique du genre à partir de l'analyse de la séduction comme phénomène social. Thèse de 3^e cycle, université Montpellier 3, 2009.

- Or, l'absence de corps concret (car tout les échanges sont virtuels) associée à la vitesse de **l'échange génère des émotions intenses.**
- **L'effacement du corps atténue les effets de gêne** que la co-présence et l'interaction physiques peuvent entraîner **et stimuler l'audace...**





Cette curiosité et ces expériences ne sont absolument pas négatives. C'est ainsi que les jeunes découvrent ce qui est socialement acceptable ou pas, ce qu'ils veulent et ne veulent pas, où sont leurs limites et celles des autres.



≡ Les rituels d'interactions et de séduction des adolescents

Internet offre aux adolescents l'opportunité de **redéfinir les modalités de la rencontre avec l'autre et l'expression de sentiments parfois difficiles à formuler**, comme par exemple l'usage des émoticônes.

Les images (photos, vidéos, etc.) disponibles sur Internet **stimulent aussi des discussions sur la sexualité**. Sur Internet, les jeunes s'envoient des photos et des vidéos qui les intéressent et qui provoquent des discussions, voire des débats.

Motivés par le désir de susciter le regard de l'autre, certains ados diffusent des images sexualisées d'eux-mêmes, en espérant un commentaire gratifiant confirmant la beauté de leur corps.





Une représentation de soi codifiée en ligne

Les jeunes sont très présent-e-s sur Internet et les réseaux sociaux, mais cela n'a pas les mêmes conséquences pour les filles et pour les garçons. En ligne, les règles de représentation sont souvent plus strictes et plus codifiées pour les filles que pour les garçons.



Des codes de mise en scène genrés & hypersexualisés



Les filles



- Les filles sont **incitées à exposer leur corps**, notamment à travers le partage de photos. **Ne pas le faire, c'est se couper de cette sociabilité attendue des filles, c'est risqué d'être perçue comme 'coincée'.**
- **La pression vient du groupe de pairs**, voire du petit ami directement. Les photos des filles vont être davantage commentées, notées, jugées... par le pairs (filles et garçons).
- **Les règles de présentation de soi (sexy, mais pas trop) doivent être maîtrisées par les filles**, et ces codes sont également réaffirmés et renforcés en ligne.



Les garçons



- **Pour les garçons, les règles** de présentation de soi sont moins codifiées et surtout **moins strictes**.
- Un garçon devra aller plus loin qu'une fille pour être sanctionné. Par exemple, s'il montre son sexe, selon le contexte, il pourra alors être susceptible de se faire insulter. Exposer son sexe crée un doute sur la respectabilité hétérosexuelle et donc sur la virilité.
- Les garçons dont les attitudes ne sont pas jugées assez viriles ou qui n'affichent pas de multiples relations avec des filles peuvent aussi être la cible de cyberviolences, notamment de remarques et de harcèlement homophobe.



**1. Les usages du numérique
chez les jeunes**

**2 Comprendre et définir les
cybersexualités**

**3. Cybersexualités, risques et
impacts**

**4. Les ressources pour
accompagner**

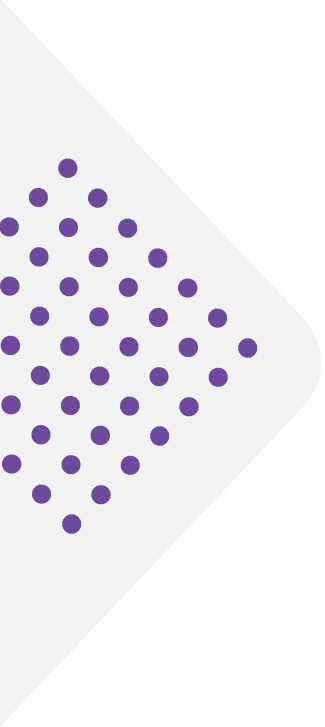
5. Que dit la loi



Cyber- sexualités

**Limites, risques et
impacts**





Le sexe sur Internet comporte une série de risques, l'échange de sexting ou de vidéos à connotation sexuelle peuvent représenter un risque de **cyberviolences**, de violences à caractère sexistes, sexuelles et de violences au sein du couple.





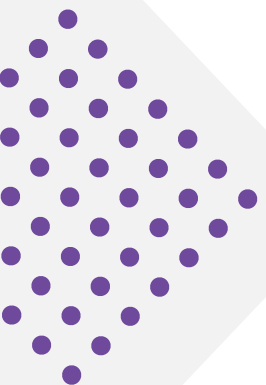
Il est également démontré que plus **le temps passé** sur Internet est important, plus les risques de cyberviolences augmentent.







Des usages du numériques qui exposent les jeunes aux cyberviolences



≡ Cyberviolences, de quoi parle t-on?

Définition:

Terme désignant la violence qui s'exprime à travers les outils numériques, notamment via internet, les téléphones portables et les jeux vidéo. La cyberviolence peut prendre de multiples formes, qu'il s'agisse de violences ponctuelles (insultes, humiliations, intimidations), ou de violences répétées relevant du harcèlement.

Sources: Centre Hubertine Auclert, Les cyberviolences sexistes et sexuelles, Mieux les prévenir, mieux les connaître, Acte du colloque du 25 novembre 2015, Paris.



≡ Cyberviolences vs Cyberharcèlement

Deux notions à distinguer

Le cyberharcèlement – référence à la définition de Peter Smith – est un acte volontaire répété de la part de l'agresseur ou des agresseurs, qui se base sur un déséquilibre de pouvoir. Il s'agit d'une situation de domination et d'une violence répétée, qui s'inscrit sur la durée. Dans le cadre du cyberharcèlement, cet acte est perpétré au moyen des outils électroniques de communication.



≡ Cyberviolences vs Cyberharcèlement

Deux notions à distinguer

Le cyberharcèlement – référence à la définition de Peter Smith – est un acte volontaire répété de la part de l'agresseur ou des agresseurs, qui se base sur un déséquilibre de pouvoir. Il s'agit d'une situation de domination et d'une violence répétée, qui s'inscrit sur la durée. Dans le cadre du cyberharcèlement, cet acte est perpétré au moyen des outils électroniques de communication.

Le cyberharcèlement est donc une forme répétée de cyberviolence.



☰ 1. *Les images au centre de la cyberviolence*



- **Le video-lynchage**
- **Le voyeurisme**
- **Le cas de « sextortion »**



≡ 2. *La violence des mots...*



- **Le lynchage**
- **Les insultes**
- **Les menaces**
- **Le trollage**



≡ 3. *La guerre des données privées*



- **L'intimidation par la traque (stalking)**
- **Le doxing**
- **L'usurpation d'identité**



≡ 4. Les violences liées au genre



- **Slut-shaming**
- **Le bodyshaming**
- **L'injonction à la virilité**



≡ 5. Les violences à caractère sexuel



- **Le sexting**
- **Le grooming**
- **Le revenge porn**



≡ *Le premier cas médiatique français: Laure Manaudou*

Après sa rupture avec Pierre Henri, en 2007, des photos d'elle toute nue avaient fini sur le net. Des clichés que la sportive lui envoyait par texto et qui devaient rester totalement privés. Dans *Entre les lignes*, son autobiographie, la nageuse revient sur cet épisode douloureux.



≡ 6. *La violence de l'indifférence*

L'exclusion sociale sur internet fait référence à l'exclusion d'un groupe ou d'une communauté (forum, jeu vidéo, réseau social). On distingue l'exclusion directe ou l'exclusion indirecte. Cela peut consister par exemple à donner des informations erronées à l'intéressé.e de façon à ce qu'il/elle soit exclu.e d'activités et marginalisé.e du groupe.

Le ghosting, c'est une technique de rupture qui consiste à ignorer l'autre afin de mettre un point final à une relation. Facebook, Twitter, Skype, textos, appels, mails... Le ghosteur coupe tous les ponts qui le relient à son partenaire, comme pour dire 'ça ye est, je ne veux plus de toi dans ma vie' sans aucune explication. Cela est bien plus violent qu'une rupture classique: c'est nier l'existence même de son/sa partenaire tout en réduisant à néant la relation.



La violence de l'indifférence

Aux États-Unis, le ghosting a déjà fait l'objet d'une étude menée par YouGov et le Huffington Post en octobre 2014. Sur mille personnes, l'étude révèle que 11% ont déjà ghosté leur partenaire. Le magazine Elle a également réalisé une étude sur 184 personnes, par laquelle on apprend que 16% d'hommes disent s'être déjà fait ghoster, ainsi que 24% des femmes. Et ce au moins une fois dans leur vie.





Des cyberviolences particulièrement sexistes



≡ Etude du Centre Hubertine Auclert 2016

- 1 adolescente sur 5 a subi des insultes sur son poids (trop grosse, trop maigre, trop plate...), sa taille ou toute autre particularité physique et 1 garçon sur 8.
- 1 adolescente sur 8 a été l'objet de rumeurs sur son comportement sexuel ou amoureux, ce qui peut mettre en jeu sa « réputation » et 1 garçon sur 15.
- **Les filles sont 2 fois plus nombreuses à avoir été forcées à envoyer un selfie intime, souvent sous pression de leur petit ami ou leur entourage.**
- **1 fille sur 11 a vu une photo ou vidéo intime d'elle diffusée sans son consentement.**
- **1 fille sur 6 a reçu des SMS à caractère sexuel sans en avoir envie.**



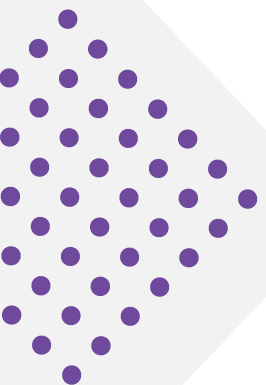
≡ Les filles davantage victimes de cybersexisme

Illustration de l'adage : « deux poids et deux mesures »





Des usages numériques qui augmentent le risque de cyberviolences au sein du couple



≡ L'intimité 2.0 à l'épreuve du couple

- L'usage de technologies 2.0 permet la construction d'une **nouvelle intimité**. Une intimité malgré les parents, mais aussi malgré le couple. En effet, Internet, les réseaux sociaux donne **la capacité à se transporter ailleurs tout en étant physiquement là**, par exemple dans l'appartement du couple ou à table avec les parents...
- Cette **poly-intimité** est favorisée par l'usage de pseudonymes et d'avatar.
- Les réseaux sociaux en tant qu'espace 'intime', peuvent éveiller aussi les soupçons et stimulent la jalousie dans les couples et ainsi conduire à des situations de cybercontrôle ou/et à la séparation.
- Selon une enquête rapportée par The Telegraph (21-12-2009), **un divorce sur cinq serait requis suite à la découverte de messages sur Facebook** laissant penser à une relation extraconjugale.



≡ Du partage de l'intimité... à la surveillance

Une enquête menée à Lyon, en 2009, auprès d'étudiants (18-25 ans), fait apparaître comment les technologies de la communication induisent des comportements de contrôle et de surveillance.

- Sur 317 jeunes interrogés, **40% des hommes et 29% des femmes ont affirmé que leur partenaire avait déjà insisté pour consulter un courriel ou un SMS qui leur était destiné.**

Source : Philippe Liotard Sociologue, CRIS, Université Lyon, L'intime par le social : les adolescents et les NTIC, LA SANTÉ DE L'HOMME – N° 418 – MARS-AVRIL 2012



**9 messages
et 2 appels
par jour**

40%

des jeunes indiquent
tagger/interpeller
leur conjoint.e sur
les réseaux sociaux
tous les jours



C'est le nombre moyen
d'échanges par téléphone
qu'ont les jeunes Français
en couple
(14 messages chaque jour
chez les moins de 25 ans)

Source : Les jeunes couples, l'amour et le téléphone portable : mode d'emploi, Enquête Ipsos 2019



≡ L'exigence de disponibilité, soupçons et violences

- « Grace à Internet », tout en étant à distance, il est désormais possible de demander à l'absent(e) de rester joignable via la toile et le réseau cellulaire.
- Le fait de ne pas avoir allumé son téléphone portable ou d'avoir suspendu une communication dans une messagerie instantanée peut devenir source de suspicion.
- L'absence physique associée à la possibilité de rester connecté peut ainsi être source de tensions, voire de violences.



≡ Campagne de sensibilisation « Violences je te quitte »



♥ ♡ ▼
Enzo0000000 Enfin retrouvé mon BB ♥♥♥
#Enzo+Nadia #JeteKiff #Amore #4ever

Qu'est-ce tu fous pq tu rep pas?
Tu peux pas me laisser comme ça!
Je t'ai envoyé 10 000 000 ✉
Vasy rep!
FAIS GAFFE J'AI DES NUDES DE TOI!
TU VAS TE RETROUVER SUR YOUTPORN!
...

#Intimidation #Web
#TOUtleTemps
= Cyber harcèlement

#Partage #Image #Vidéo
#Sexe #SansAccord
= Revenge porn
= Atteinte volontaire à la vie privée



☰ Risques & conséquences du harcèlement sur les réseaux sociaux en images

Souffrance
psychologique



1,59 fois +

Idées
suicidaires



2,30 fois +

Suicide :
passage à l'acte



3,17 fois +

Consommation
d'alcool



1,66 fois +

Consommation
de drogues



1,94 fois +

Source : Unicef – Écoutons ce que les enfants
ont à nous dire, Consultation nationale, 2014



L'impact des cyberviolences sur les victimes

- Souffrance psychologique : état dépressif, négativité;
- Troubles émotionnels : colère, baisse d'estime de soi, peur, honte;
- Un risque de suicide et tentative de suicide significativement supérieur (jusqu'à x5 – 3,5 dans la consultation Unicef France) à celui des adolescents non impliqués dans le cyberharcèlement;
- Troubles du comportement et troubles psychosociaux : plus de relations troublées avec les pairs, comportements agressifs. La manifestation de ces troubles dépend de la fréquence du cyberbullying;
- Troubles psychosomatiques : céphalées, douleurs abdominales, troubles du sommeil;
- Troubles scolaire : un déclin systématiques des performances scolaire. Les troubles vont de la perte de concentration à la phobie scolaire voire au décrochage scolaire (déscolarisation);
- Risque de développer un état de stress post-traumatique lorsqu'il s'agit d'une cyberviolence ponctuelle particulièrement invasive psychiquement (par exemple vidéo lynchage) ou en cas de durée dans le temps du cyberharcèlement.





Conséquences des cyberviolences sur les auteur.e.s

- Les agresseurs sont aussi affectés par les cyberviolences.
- Difficultés psychologiques, difficultés dans le cadre familial, comportements délinquants et conduites addictives.
- 39% des agresseurs ont des difficultés scolaires, des problèmes de comportement, voire de délinquance (37%) et que 16% d'entre eux obtiennent des scores élevés aux tests de dépression. (Sources: Ybarra & Mitchell)
- Les cybervictimes/agresseurs ont un niveau d'anxiété élevé et une faible estime de soi.
- Plus d'un tiers des cyberagresseurs consomment des substances addictives.



**1. Les usages du numérique
chez les jeunes**

**2 Comprendre et définir les
cybersexualités**

**3. Cybersexualités, risques et
impacts**

**4. Les ressources pour
accompagner**

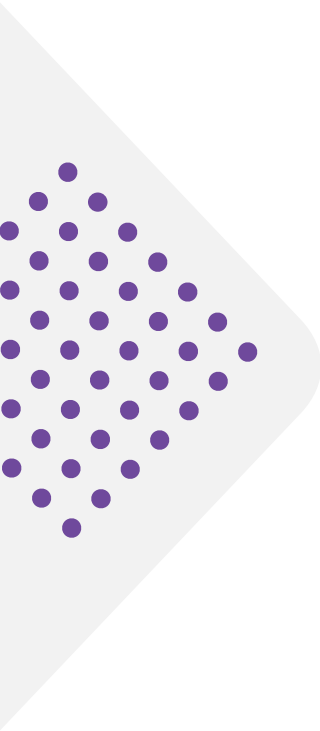
5. Que dit la loi



Les ressources

**Repérer, prévenir,
accompagner & agir**





Repérer





Victimes de cyberviolence : les signaux à prendre en compte

Plusieurs signes peuvent vous alerter:

- *Changements d'humeur inexpliqués et soudains (tristesse, mauvaise humeur, retrait, pleurs fréquents, agressivité);*
- *Refus ou recherche d'excuses pour ne pas aller à l'école alors qu'auparavant tout allait bien;*
- *Signes psychosomatiques : maux de tête, maux de ventre, perte d'appétit sans raison apparente, perte de sommeil;*
- *Isolement, repli sur soi, refus de sortir ou d'aller jouer avec ses camarades;*
- *Affaires ou argents qui disparaissent;*
- *Agitation et nervosité soudaines;*
- *Visites fréquentes à l'infirmerie;*
- *Chute des résultats scolaires;*
- *Difficultés à se concentrer;*
- *Difficultés à l'endormissement, refus d'aller se coucher;*
- *Deviens agressif et se met à frapper les autres;*





Victimes de cyberviolence : les signaux à prendre en compte

- *Rentre de l'école avec ses affaires abîmées;*
- *Ne veut plus manger à la cantine;*
- *Arrêt soudain de l'utilisation de l'ordinateur ou du téléphone portable ou au contraire, intensification du nombre de textos;*
- *Votre enfant sursaute et cache son écran ou change de page soudainement quand vous vous approchez de l'ordinateur;*
- *Votre enfant sursaute, change de physionomies, devient nerveux ou à l'air en détresse quand le téléphone portable l'alerte d'un nouveau message;*
- *Votre enfant consulte très souvent et nerveusement son téléphone portable;*
- *Votre enfant refuse tout à coup de vous parler de ses activités en ligne et évite les sujets de discussion y afférant;*
- *Il bloque des numéros ou des personnes sur ses réseaux sociaux;*
- *Il supprime soudainement ses profils et ses comptes sur les réseaux sociaux.*



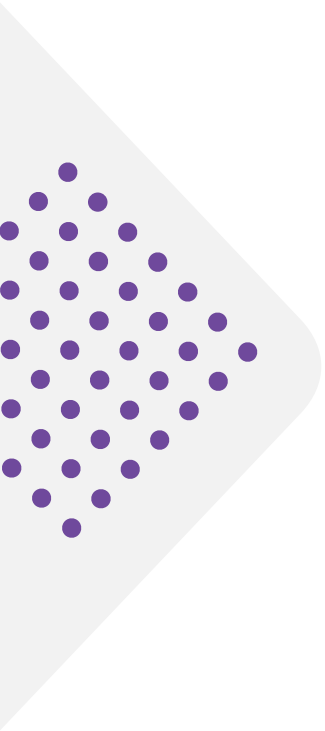


Auteur.e de cyberviolence : les signaux à évaluer

Quelques signes peuvent vous aider au repérage:

- *Il admet difficilement ses erreurs;*
- *Il est toujours sur la défensive et pense qu'on lui est hostile ou qu'on lui en veut de façon exagérée;*
- *Il est agressif et se met facilement en colère, il s'impose par la force et semble avoir peu de remord ou de compassion;*
- *Il fait preuve d'agressivité et présente parfois des comportements délinquants;*
- *Il rentre régulièrement avec des affaires qu'on lui a 'données' ou il a de l'argent dont vous ne connaissez pas la provenance...*





Prévenir





Face aux cyberviolences : les bons reflexes à communiquer

- **Ne pas répondre au message violent;**
- **Faire des captures d'écran des messages violents;**
- **Bloquer le ou les auteurs de cyberharcèlement et signaler au réseau social les contenus problématiques, ainsi que les auteurs.**
- ✓ Dans le cadre de sa campagne #stopcybersexisme, le Centre Hubertine Auclert a publié des tutoriels vidéo qui expliquent clairement comment signaler des contenus selon les différentes plateformes, ou demander le retrait de contenu intime ou personnel.
- **Signaler les contenus problématiques et leurs auteurs sur la plateforme de la police Pharos.**
- ✓ Les signalements, qui peuvent être anonymes, vont alors être traités par des policiers et gendarmes spécialisés. Si le contenu est considéré comme illicite, une enquête pourra être ouverte.



≡ Être vigilant à l'éducation à la sexualité

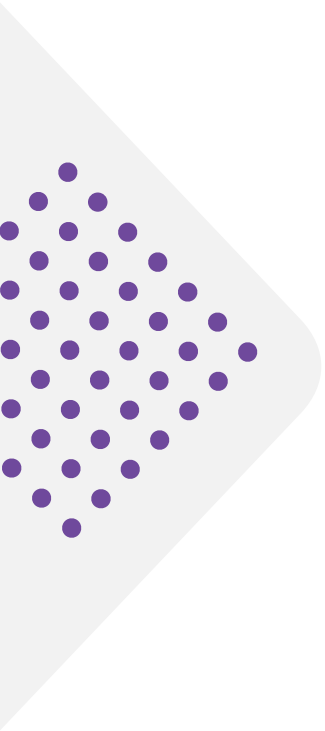
- Depuis 2001, **l'éducation à la sexualité est obligatoire** dans les écoles, les collèges et les lycées. La loi Aubry exige en effet 21 séances d'éducation sexuelles sur sept ans passés en collège et lycée. Rapporté à l'année, cela correspond à trois séances par an.
- Selon une enquête dévoilée par [le collectif #NousToutes](#) et menée auprès de 10 900 personnes en février 2022, Les répondants n'ont eu en moyenne que **2,7 séances d'éducation à la vie sexuelle et affective**, soit à peine 13 % des 21 séances qu'ils auraient dû avoir, Ces thèmes sont généralement abordés d'un point de vue biologique..



≡ Être vigilant à l'éducation à la sexualité

- Faute d'accès à l'information et de prévention suffisante, les jeunes s'éduquent à partir de ce qu'ils lisent sur Internet.
- Selon une étude réalisée par l'IFOP en 2017, **la moitié des adolescents âgés de 15 à 17 ans aurait déjà surfé sur un site pornographique**, une proportion en nette hausse (+14%) en quatre ans. Les filles représentent 37% des utilisateurs de ces sites, majoritairement gratuits (à 96%).





Accompagner





Sensibiliser les jeunes

Les réseaux sociaux et les acteurs de l'écosystème numérique ont pris conscience des risques encourus par les jeunes sur les réseaux sociaux.

Plusieurs actions de sensibilisation sont menées. Facebook a notamment publié le Guide en ligne Réfléchissez avant de partager à destination des jeunes

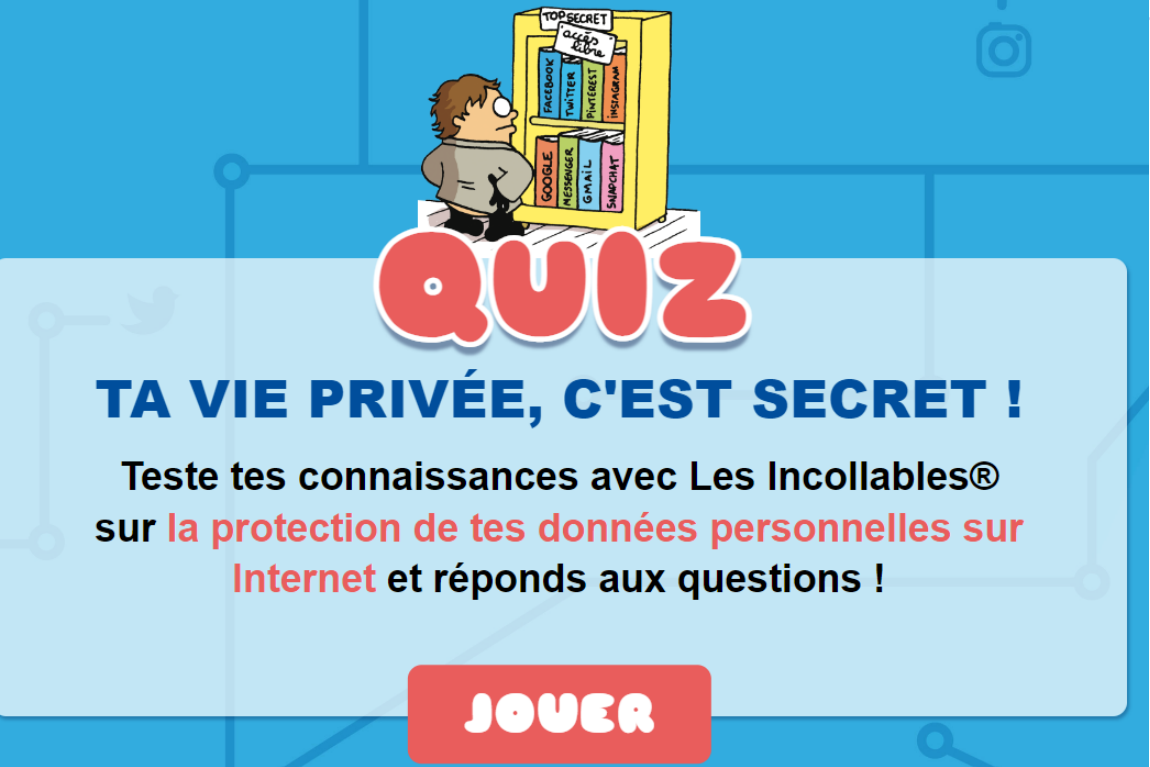


☰ Réapprendre le B.A-BA

Tout ce qui est sur internet reste sur Internet et laisse des traces.

Inculquer les bonnes pratiques à adopter sur Internet, les bons réflexes et apprendre à mieux protéger sa vie privée, le plus tôt possible.

Il est aussi important d'adapter son discours et de ne pas faire de maladresses...

A promotional banner for a quiz titled 'TA VIE PRIVÉE, C'EST SECRET !'. At the top, a cartoon character is shown looking at a bookshelf filled with books labeled with social media and communication platforms: 'TOP SECRET', 'FACEBOOK', 'TWITTER', 'PINTEREST', 'INSTAGRAM', 'GOOGLE', 'MESSENGER', 'GMAIL', and 'SNAPCHAT'. The word 'QUIZ' is written in large, red, bubbly letters. Below it, the title 'TA VIE PRIVÉE, C'EST SECRET !' is in bold blue text. The text continues: 'Teste tes connaissances avec Les Incollables® sur la protection de tes données personnelles sur Internet et réponds aux questions !'. At the bottom, there is a red button with the word 'JOUER' in white. The background is light blue with faint icons of a camera, a bird, and a magnifying glass.

QUIZ

TA VIE PRIVÉE, C'EST SECRET !

Teste tes connaissances avec Les Incollables® sur la protection de tes données personnelles sur Internet et réponds aux questions !

JOUER

[Les Incollables — Ta vie privée, c'est secret.](#)

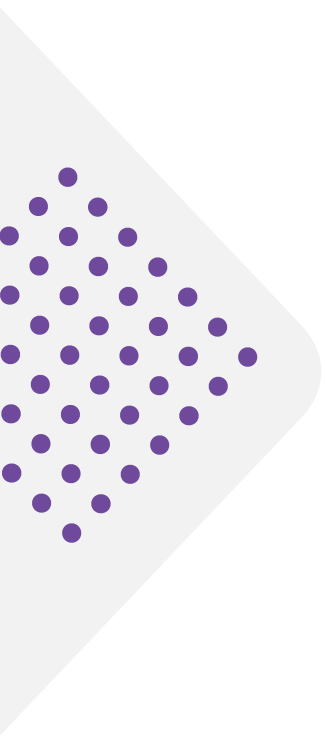


*Ne JAMAIS culpabiliser un.e
jeune victime de cyberviolences*

Rappeler simplement la loi.

*Les violences en ligne sont
punies par la loi.*





Orienter



Victimes

Vers qui se tourner?

POUR LES MOINS DE 18 ANS (SPÉCIFIQUEMENT) :

- ✓ Plateforme en ligne pour les enfants et adolescent-e-s : **30 18**. C'est une plateforme de discussion avec des conseillères et conseillés formés aux enjeux du numérique. Vous pouvez les joindre par téléphone au 0800 200 000 (numéro gratuit, anonyme, confidentiel, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h), ainsi que par mail, par chat ou par Skype.

POUR LES 16-25 ANS:

- ✓ En cas de violences dans les relations amoureuses : l'association En avant toutes propose un tchat pour les 16-25 ans (anonyme et gratuit) accessible sur : <https://commentonsaime.fr>
- ✓ En cas d'agression sexuelle et viol : « Viols Femmes Informations » : 0800 05 95 95. Gratuit depuis une ligne fixe et un portable. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h. Pour en savoir plus: <https://cfcv.asso.fr>





Victimes

Vers qui se tourner?

POUR LES PLUS DE 18 ANS:

- ✓ Une ligne d'écoute dédiée aux femmes victimes de violences : 3919. Gratuit et anonyme, 7 jours sur 7, 24h/24. Pour en savoir plus: Fédération Nationale Solidarité femmes et www.stop-violences-femmes.gouv.fr



≡ Les associations spécialisées

- **Association e-enfance** : L'association intervient dans les établissements scolaires auprès des élèves, de leurs parents pour sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques du numérique. E-Enfance opère le numéro national gratuit et confidentiel, Net Ecoute 0800 200 000, ainsi que différentes plateformes de communication et de messagerie via le site Net Ecoute. <http://www.e-enfance.org/>
- **Féministes contre le cyberharcèlement** : Le collectif 'Féministes contre le cyberharcèlement' a pour objectif de sensibiliser l'opinion et les réseaux sociaux au cyber harcèlement, d'aider les victimes et de les informer sur les recours possibles. Contact sur twitter: <https://twitter.com/vscyberh> ou via leur site <http://feministesvscyberh.tumblr.com>
- **StopFisha** : Collectif de lutte contre le cybersexisme. Traque des comptes fisha, aide juridique. Presse: stopfishacontact@gmail.com
- **Echap** : Association de lutte contre l'utilisation de la technologie dans les violences faites aux femmes : <https://echap.eu.org:m>



≡ Autres structures

- **Les CIDFF :** Partout en France, les CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) ont pour mission la lutte contre les violences, l'accès aux droits et la promotion de l'égalité femme-homme;
- **Le Défenseur des enfants, collaborateur du Défenseur des droits :** Chaque enfant a des droits fondamentaux en matière de soin, d'éducation, de justice, de protection sociale. Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous estimez que les droits d'un enfant ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause son intérêt. Un enfant ou un adolescent peut contacter lui-même le Défenseur de droits.
<https://www.defenseurdesdroits.fr>
- **FRANCE VICTIMES :** Fédération nationale de 150 associations d'aide aux victimes. Les services se déclinent sous forme de soutien psychologique, d'accompagnement social (aide dans les démarches), d'informations sur les démarches juridiques et d'information sur les questions de violences. <https://www.france-victimes.fr>



≡ Autres structures

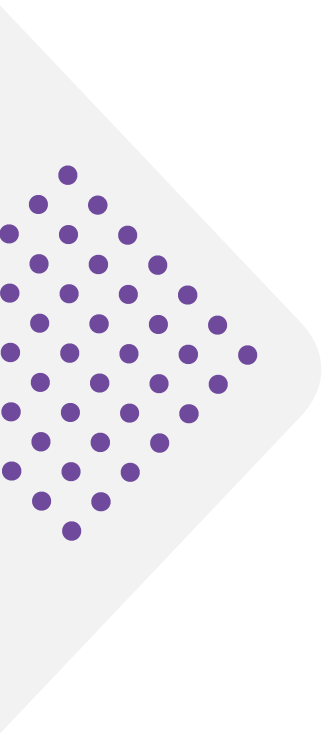
- **Planning familial** : Mouvement féministe d'éducation populaire, le Planning milite depuis plus de 60 ans pour l'égalité femmes/hommes et la possibilité pour chaque personne de vivre une sexualité épanouie, à l'abri des grossesses non prévues et l'avortement, et luttons contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelles.
- **PAEJ** : Ces structures accueillent de façon inconditionnelle, gratuite et confidentielle, sans rendez vous, seul ou en groupe jeunes et/ou parents souhaitant recevoir un appui, un conseil, une orientation, des lors qu'ils rencontrent une difficulté concernant la santé de façon la plus large : mal être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire.



☰ Les plateformes de signalement

- **PHAROS** : le portail de signalement des contenus illicites de l'internet. Permet de remplir un formulaire de signalement pour les contenus violents incluant l'incitation à la haine, menace, incitation à la violence ou encore injure et diffamation. <https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/>
- **Point de contact** : Association Française des Prestataires de l'Internet – donne la possibilité aux internautes de remplir un formulaire en ligne pour signaler les contenus choquants auxquels nous sommes confronté-e-s sur internet. <https://www.pointdecontact.net>





Agir



Les étapes à suivre face aux cyberviolences

*BLOQUER
L'AUTEUR-E*



*CONSERVER
DES PREUVES
POUR
SANCTIONNER
LES AUTEUR-E-S*



*PORTER
PLAINTÉ,
CERTAINS
ACTES SONT
CONDAMNÉS
PAR LA LOI*

*DEMANDER DE L'AIDE !
Orienter les victimes vers des structures qui pourront les
accompagner*



**1. Les usages du numérique
chez les jeunes**

**2 Comprendre et définir les
cybersexualités**

**3. Cybersexualités, risques et
impacts**

**4. Les ressources pour
accompagner**

5. Que dit la loi



La loi protège les victimes





☰ Ce que dit la loi

- La loi protège contre différentes formes de cyberviolences (les propos discriminatoires, les injures, le chantage, le harcèlement, les menaces, **l'incitation au suicide, la diffamation, le harcèlement, l'usurpation d'identité, la diffusion ou la captation de contenu à caractère pédopornographique** etc.).
- Depuis 2014, **reconnaissance du cyberharcèlement** dans le code pénal (3 ans de prison et 45 000 euros d'amende).
- **Depuis octobre 2016 le Code pénal réprime le partage sans consentement de toutes images ou paroles à caractères sexuel-le-s, peu importe que les images aient été prises par la victime elle-même** (« selfie ») ou avec son consentement; et quel que soit le lieu (privé ou public : plage, piscine, etc.).





A noter

Dans le cas de cyberviolences et de cyberharcèlement il n'est pas rare que plusieurs infractions se cumulent.

Cependant, en **droit français les peines de toutes les infractions possibles ne s'additionnent pas**. Le juge peut retenir plusieurs infractions, notamment si elles ont été commises par des actes matériels distincts, mais il ne pourra prononcer **la peine que dans la limite du maximum prévu pour l'infraction la plus grave**.



≡ Y-a-t-il un délai pour porter plainte?

Le délai dépend de la nature du préjudice, mais mieux vaut agir au plus vite contre le cybersexisme, notamment face aux injures, diffamations et provocations à la haine, discrimination ou violence (en raison du sexe ou de l'orientation sexuelle), car ici les délais de prescription sont courts (1 an maximum) !

A savoir : Concernant les injures publiques à caractère sexiste, il faut prendre en compte le jour de publication : à partir de cette date, il faut porter plainte dans un délai d'un an maximum (seulement 3 mois si l'injure est privée). Sachez que chaque retweet est considéré comme une nouvelle publication, donc le délai se poursuit.

- Le délais de prescription pour des faits de (cyber)harcèlement est de 6 ans pour les délits (le point de départ est fixé au dernier acte de harcèlement).
- Pour certains **crimes et délits à caractère sexuel** commis sur des victimes mineures le délais de prescription est allongé. A savoir, que ces délais voient leur point de départ reporté à la majorité de la victime.



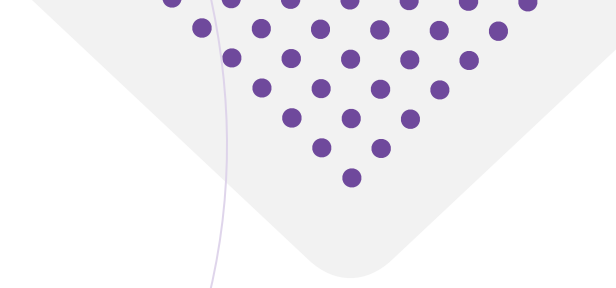


La loi du 16 février 2017 rallonge les délais de prescription

6 ans pour un délit (il était de 3 ans depuis 1808 jusqu'à la loi du 16 février 2017 qui a doublé les délais de prescription).

20 ans pour les crimes (il était de 10 ans depuis Napoléon et jusqu'à la loi du 16 février 2017)





≡ Une législation qui progresse

La loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes puni:

- ✓ **Le « upskirting »** : Filmer, prendre en photo sous les jupes des femmes dans les transposts en commun.
 - Article 226-3-1e : punissable d'un an emprisonnement et de 15 000€ d'amendement.
- ✓ **Les raids numériques** : La pénalisation des raids menés à des fins de cyberharcèlement survient lorsqu'il est démontré que ceux-ci ont des motivations sexuelles ou sexistes. Le délit est constitué même lorsque l'un des participants à ce raid « n'a pas agi de façon répétée ». En effet, c'est le tableau d'ensemble qui est considéré, et non chaque action individuelle (certaines « contributions » peuvent en effet avoir été très limitées).





Des condamnations qui restent exceptionnelles...

Entre août 2014 et 2017 (ce sont les dernières données disponibles), seules **18 condamnations** ont été prononcées pour l'infraction de harcèlement commis au moyen d'un service de communication au public en ligne ou d'un support numérique ou électronique :

- ✓ Une en 2014 ;
- ✓ Cinq en 2015 ;
- ✓ Sept en 2016 ;
- ✓ Cinq en 2017 ;





Mais des professionnels engagés auprès des victimes

Intervention de M. Borel

